



# Le Raphia

N° 27 février 2013  
Contact :  
dionyversite@orange.fr  
<http://www.amap-court-circuit.org>

## Qu'est-ce qu'une AMAP ?

**Vous souhaitez avoir sur votre table des légumes et des fruits de qualité ! Des légumes et des fruits cultivés « à l'ancienne », sans produits chimiques ou alors des produits autorisés par l'agriculture biologique.**

**Une AMAP, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, vous offre ces possibilités.**

**Vous vous engagez sur une période de 6 mois à participer au fonctionnement collectif de l'AMAP et à prendre chaque semaine**

**un « panier » composé de 5 légumes et fruits de saison au prix de 10€.**

**Et si vous le souhaitez, du pain bio à 3€ les 500g et des oeufs bio à 2€ les six.**

**Une façon de bien se nourrir, d'aider à l'installation de jeunes agriculteurs, de participer à une saine critique de la grande distribution, et aussi de créer des échanges entre les habitants de Saint-Denis.**



Photo non contractuelle.

*Le panier acheté vous appartient et si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer à un moment ou à un autre pour venir le chercher, celui-ci sera enlevé le lendemain de la distribution par les militantes de l'association Femmes Solidaires ou par le Secours Populaire. Les légumes seront alors distribués à des familles dans le besoin.*

**La Dionyversité**

**4 Place  
Paul Langevin  
93200  
SAINT-DENIS**

**dionyversite@orange.fr**

# L'université populaire de Saint-Denis

La **Dionyversité** a été créée à l'initiative de militants de la fédération anarchiste en octobre 2007 et a commencé ses activités en mars 2008 sous forme de 2 cycles de 4 cours par mois à la Bourse du travail de Saint-Denis.

Rappelons qu'une des vocations de l'université populaire est de favoriser le développement d'initiatives individuelles ou collectives dans tous les domaines de la culture et de la connaissance.

Depuis 2008, il a été présenté une centaine de cycles de 264 cours. Plus de 8000 auditeurs se sont déplacés.

L'université populaire s'est rapprochée du Musée de Saint-Denis et un partenariat a été mis en place. Le premier dimanche de chaque mois est présentée une conférence-débat thématique, dans l'esprit des séances de la Dionyversité, et en s'appuyant sur les collections du Musée.

Un festival du documentaire politique et social dans le 93 est proposé à la Bourse du travail depuis 2010. L'entrée à ce festival est à « *prix libre* » comme d'ailleurs la restauration.

Enfin, l'université populaire a porté la création de l'Amap Court-Circuit.

Cette AMAP a réuni en mai 2010 lors de deux réunions à la Bourse du travail plus de 200 personnes dont 70 ont accepté de soutenir le démarrage d'un jeune agriculteur d'Ezanville.

70 Paniers ont été livrés chaque semaine à partir d'octobre 2010.

Aujourd'hui, le nombre de paniers a été porté à 227 et nous soutenons deux jeunes agriculteurs.

Depuis octobre 2010, l'université populaire s'est installée dans un local loué à Plaine Commune Habitat.

**Toutes les activités de l'université populaire sont militantes et bénévoles.**



## Nos producteurs

**Damien nous a fait confiance et a démarré avec nous en octobre 2010. Sa production de légumes de saison se fait sans engrais chimiques et sans pesticides. Il nous fournit 120 paniers de 5 fruits et légumes chaque semaine.**



**Stanislas est arrivé en mai 2011. Sa production de légumes de saison se fait sans engrais chimiques et sans pesticides. Il nous fournit 100 paniers de 5 fruits et légumes chaque semaine.**



**Nathalie et Nicolas des Jardins de Priape, agriculteurs bio, nous fournissent chaque semaine 720 œufs pondus par des poulettes nourries aux grains certifiés bio.**

**Pierre et son équipe de "La Conquête du pain" ont ouvert une coopérative de production boulangère à Montreuil. Ils nous livrent chaque semaine 62kg de pain bio.**

**Andines : Depuis 25 ans, la coopérative travaille pour une économie équitable, respectueuse des hommes et de la nature.**

**Terra Libra est un grossiste de produits d'épicerie et de boissons issus du commerce équitable et du bio-local basé à Rennes.**

**ANDINES**  
D'ailleurs et autrement.

le réseau éco-solidaire  
**terra libra**

# LE FONCTIONNEMENT de COURT-CIRCUIT

*Court-Circuit n'est pas une association et il n'y a donc pas d'adhésion. De la même façon, il n'y a pas de Président, trésorier, secrétaire, bureau ou autres espaces de pouvoirs...*

*Court-Circuit se veut simplement un espace citoyen où il est possible de prendre, individuellement ou collectivement, des initiatives et surtout les porter. Bien entendu, ces initiatives doivent s'exprimer dans le cadre des principes qui sont repris dans la Charte de Court-Circuit.*

*La distribution hebdomadaire est prise en charge par les membres de Court-Circuit qui s'inscrivent sur un cahier de présence... La distribution a lieu de 19h à 21h le mercredi et le jeudi au local de la Place Paul Langevin, et le mercredi de 19h à 20h30 au local de la rue de la Poterie.*

*Les légumes nous sont livrés en vrac et les paniers doivent être préparés entre 18h et 19h par les inscrits de la semaine. Les inscrits à la distribution doivent rester jusqu'à 21h afin de fermer le local.*



## DES ACTIVITES DIVERSES

**Le local de la Place Paul Langevin est un lieu à activités multiples et totalement autogérées.**

- Un atelier de réparation vélo,
- Un atelier informatique sous logiciels libres (LINUX),
- Un atelier d'écriture,
- Un Docu-Club une fois par mois,
- Un mini-jardin partagé sur les terrains d'ANDINES,
- La Liberthèque, une bibliothèque en libre service de 900 ouvrages,
- Une DVDthèque de documentaires en libre service,
- Une armoire de produits du commerce équitable en libre service.

Le site Internet de la Dionyversité : <http://www.dionyversite.org/>  
Le site Internet de Court-Circuit : <http://www.amap-court-circuit.org/>  
Le film présentant Court-Circuit : <http://www.amap-court-circuit.org/spip.php?article53>

Tous les membres de Court-Circuit sont inscrits sur une liste Internet de communication.

Les membre de Court-Circuit qui le souhaitent sont inscrits sur une liste Internet de discussions.

**Nos adresses :**

**4, Place Paul Langevin - permanences le jeudi de 19h à 21h**  
**5, rue de la Poterie (locaux d'ANDINES)**



# CHARTRE DE L'« AMAP » COURT-CIRCUIT

## ETHIQUE

Court-Circuit est un collectif indépendant de tout parti politique, religion ou syndicat. Elle milite pour la protection et la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Il refuse son insertion dans une logique marchande.

Sa vocation est de tisser des liens fondés sur une solidarité entre producteurs et consommateurs. Les relations sont simplement basées sur la compréhension d'intérêts partagés et construites autour de contrats conclus entre humains libres.

Court-Circuit n'est pas un supermarché ou un marché et ne peut donc pas recevoir un public venant uniquement dans le but de trouver des denrées alimentaires. C'est un lieu ayant un rôle éducatif, où l'on crée et entretient des liens sociaux forts, et où chacun évolue vers un mode de consommation responsable.

Pour rejoindre Court-Circuit, consommateurs et producteurs doivent être en accord avec la charte et y adhérer. Cette adhésion morale aux principes éthiques de la charte est primordiale.

Court-Circuit s'efforcera d'accueillir les personnes adhérentes à la présente charte et motivées pour acheter des produits de qualité, mais ayant des revenus trop modestes pour en assumer le coût.

Afin de conserver une taille humaine et de rester conviviale, Court-Circuit se réserve le droit de limiter le nombre de ses adhérents tout en encourageant et en accompagnant éventuellement la création de nouvelles AMAP.

La vente en AMAP est une vente dite « en direct », il n'y a donc pas d'intermédiaires.

Le partenariat entre un producteur et les consommateurs débute lors de la signature d'un contrat qui définit le contenu du panier, sa valeur, les dates de livraison et les modalités de paiement. Le contrat entre les 2 partenaires est signé en 2 exemplaires.

## RELATIONS

### PRODUCTEURS/CONSOMMATEURS

#### Les producteurs s'engagent

- A être transparents sur leurs techniques de production et sur leur méthode de fixation des prix.
- A fournir des produits de qualité, ainsi que les variétés anciennes et du terroir afin de favoriser la biodiversité dans la mesure de ses possibilités.
- A cultiver sans produits chimiques, dans la mesure du possible.
- A respecter le bien-être de l'animal dans l'élevage d'animaux destinés à être consommés ou à produire des denrées alimentaires.
- A accepter le principe de l'engagement par contrat.
- A livrer selon les termes définis dans le contrat.
- A prévenir le plus tôt possible en cas de problème de production ou de livraison.
- A être présent lors des distributions au moins une fois par mois, dans la mesure du possible.
- A prendre en considération les suggestions, questions et réactions des consommateurs.

-A diffuser quelques jours avant la distribution, le contenu du panier (dans la mesure du possible).

- A respecter les normes sociales en vigueur et à favoriser des conditions d'emplois dignes.

#### Les consommateurs s'engagent

- A accepter le principe de l'engagement par contrat.
  - A accepter les aléas et les cycles saisonniers de la production agricole.
  - A accepter les produits non calibrés pour éviter le gaspillage (l'aspect ne détermine pas la qualité du produit).
  - A préfinancer les paniers commandés, avec paiements échelonnés, fixés avec le producteur sur le contrat.
  - A récupérer leurs paniers le jour et l'heure prévus par le contrat ou à déléguer une personne pour le prendre à leur place.
- En cas d'absence, Court-Circuit décline toute responsabilité quant aux paniers laissés sur place. Les paniers non récupérés dans la semaine ne seront ni remplacés ni remboursés mais redistribués à des associations locales : *Femmes solidaires* et *le Secours Populaire*.
- A tenir une permanence pour aider à la distribution et informer sur le fonctionnement de Court-Circuit selon un calendrier librement mis en place par les membres de Court-Circuit.
  - A aller plusieurs fois sur les lieux de production et à venir en aide, dans la mesure du possible, au producteur qui en fait la demande.

## REGLES DE FONCTIONNEMENT

Les lieux, dates et horaires de distribution sont définis sur le contrat. Dans des cas exceptionnels, et après concertation des partis, la résiliation d'un contrat peut être envisageable, mais sans garantie de remboursement pour les mensualités restantes.

Le consommateur apporte de quoi transporter les différents produits et ramène chaque semaine les emballages fournis par les producteurs à la première distribution (pots, boîtes et emballage papier).

## L'AMAP, LIEU D'ECHANGES

Des réunions pourront être organisées sur différentes thématiques afin de faciliter les relations entre les différents membres de Court-Circuit. De leur côté les membres contribuent à la vie du collectif en assurant les permanences, en participant aux animations, et en étant un relais auprès d'éventuels nouveaux membres.

Les animations peuvent prendre différentes formes, elles sont l'occasion de transmission de connaissances, de savoirs et de sensibilisation au plus grand nombre. Ateliers : conserves, recettes, traitement, jardinage... Rencontres : conférences, soirée débat... Visites de producteurs Randonnées pique-nique

## LA CONVIVIALITE PERMETTRA QUE CHACUN TROUVE SA PLACE DANS LE COLLECTIF